

Budget 2021 – Note de politique générale

Le CPAS vise à travers son budget à se doter des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions légales et veille à améliorer l'exploitation de ses services et de ses institutions dans un cadre financier raisonnable et justifié.

D'année en année, la maîtrise des coûts et des recettes est optimisée. L'implémentation d'un contrôle interne accru et structuré doit pouvoir garantir cette maîtrise des process tout en garantissant les services à prodiguer aux citoyens, aux usagers et clients du CPAS. L'année 2020 a marqué une étape importante dans le développement du contrôle interne puisqu'un plan d'implémentation a été adopté par le Conseil. Pour 2021 sera mis en place un suivi plus concret via des solutions adaptées aux problèmes diagnostiqués.

Certains projets seront également mis en œuvre en 2021. Ainsi débutera officiellement la mise en place du projet de livraison de repas à domicile via des vélos électrique. Le projet a pris quelque peu de retard suite à la crise COVID-19. L'objectif est de construire et développer une distribution de repas labellisés 'Good Food' aux bénéficiaires qui en ont le plus besoin 'Good Food Via Good Move'. 2021 sera également marqué par le suivi de la gestion de crise Covid-19.

Pour poursuivre, le CPAS fera des dépenses essentielles en matériel de protection afin que son personnel puisse travailler dans des conditions optimales de sécurité. Le Cpas a inscrit plusieurs recettes exceptionnelles au budget suite à la crise covid-19 : un subside fédéral en matière d'aide alimentaire, un subside fédéral pour octroyer des aides aux personnes qui ont subi une perte de revenus suite à la crise Covid-19, un subside régional pour plusieurs projets liés à la crise covid-19 (l'engagement d'un gestionnaire de projets, d'une infirmière hygiéniste et d'un Town Care manager), un subside régional pour aider les entrepreneurs qui ont besoin d'une aide spécifique. Tous ces projets seront menés avec détermination et volonté par les équipes du CPAS afin de pleinement aider tous ceux touchés par la crise.

Par ailleurs, la crise liée au covid-19 a aussi entraîné une perte de certaines recettes, notamment au niveau de la maison de repos, du centre de jour, du centre de soins de jour, et du restaurant social. Celles-ci ont donc été estimées à la baisse. Nous espérons qu'elles puissent revenir à leur taux normal courant 2021.

Le partenariat sera également poursuivi avec la société Comensia afin de développer l'antenne sociale dans le quartier de la Cité Moderne, conformément à la déclaration de politique générale.

Au niveau des investissements, un réaménagement de l'accueil du CPAS est prévu, ainsi que des investissements pour le développement de l'espace Pie Konijn.

Les synergies mises en place avec la commune seront poursuivies : au niveau administratif, au niveau du personnel, au niveau du bien-être du personnel, au niveau du service des achats, au niveau du service informatique :

Service d'investissement :

Le bâtiment de l'ancien home Val des Fleurs a été vendu.

Exercice propre - lopend boekjaar	2015	2016	2017	2018*	2019	2020 MB2 BW	2021B
Dépenses-Uitgaven	4.371.334	1.447.376	1.362.949	1.187.465	1.306.158	3.977.042	1.817.908
90 CONTRIBUTIONS- BIJDAGEN		0					
91 INVESTISSEMENTS- INVESTERINGEN	3.139.357	961.835	588.540	338.991	348.628	948.310	833.260
92 DETTE- SCHULD	430.118	485.541	774.409	832.474	957.529	928.732	984.648
94 FACTURATION INTERNE- INTERNE FACTURERING	801.859						
97 PRELEVEMENTS- OVERBOEKINGEN				16.000	0	2.100.000	0
Recettes-Inkomsten	4.120.471	1.163.165	866.742	645.950	532.520	3.245.199	1.057.756
80 INTERVENTIONS- TUSSENKOMSTEN	220.753	433.165	239.965	420.878	282.980	217.499	230.796
81 ALIENATIONS- VERVREEMDINGEN			2.000	400	0	2.100.000	0
82 FINANCEMENT- FINANCIERING	2.296.000	730.000	624.776	148.407	231.148	300.000	0
84 FACTURATION INTERNE- INTERNE FACTURERING	801.859						
87 PRELEVEMENTS- OVERBOEKINGEN	801.859			76.265	18.392	627.700	826.960
Résultat - Resultaat	-250.863	-284.211	-496.208	-541.515	-773.638	-731.843	-760.153
Résultat de l'exercice - Boekjaar resultaat	102.268	-442.506	-545.078	33.184	-945.085	0	0

Evolution de l'intervention communale

	2015	2016	2017	2018*	2019	2020 MB2 BW	2021B
Plan	5.530.302	4.982.492	5.007.229		6.751.415	6.882.415	7.006.402
Budget initial - Initiale begroting	5.371.864	4.982.492	4.638.030	4.662.000	6.751.415	6.962.415	7.516.403
Compte-Rekening	4.928.790	4.412.748	4.711.965	55.526.444	5.470.067		
Résultat du compte - Rekening resultaat	569.744	-73.935	-258.925	1.461.451	245.865		

3. Service Social

Le département des affaires sociales doit pouvoir répondre aux demandes des usagers et mettre en place une politique de pointe de l'aide sociale. Les moyens nécessaires à cette politique sociale sont inscrits dans ce budget.

Le traitement et le suivi des dossiers sociaux font toujours l'objet d'une analyse approfondie afin d'octroyer l'aide la plus adaptée aux situations de détresse qui se présentent. Chaque dossier est systématiquement analysé pour accorder les droits auxquels les demandeurs peuvent prétendre et pour autant que les besoins soient démontrés. Corollairement, chaque décision est assortie d'une réflexion et d'une proposition d'accompagnement social visant à résoudre les situations qui sont à l'origine de la demande d'intervention du CPAS. Dans ce cadre, le Projet individualisé d'intégration sociale, obligatoire depuis le 1 novembre 2016, permet un accompagnement individuel du demandeur.

Les contrôles opérés par les différents services seront le garant pour éviter les abus. Une attention particulière est également donnée aux personnes qui s'adressent au CPAS après des sanctions temporaires ou définitives du chômage. Le CPAS mène une politique de réinsertion socio-professionnelle active en mettant non seulement 60 personnes au travail sous contrat article 60§7 mais également en organisant bon nombre d'ateliers de remobilisation pour aider les usagers à se présenter sur le marché du travail dans de meilleures conditions et faciliter ainsi leur recherche de travail. L'année 2021 sera essentielle puisque le CPAS devra gérer les suites et autres conséquences de la crise du COVID-19. Ainsi, via un subside du fédéral, le CPAS pourra accorder des aides exceptionnelles aux personnes qui ont subi une perte de revenus liés au covid-19. Il s'agit donc bien d'un public plus large que les personnes qui rentrent dans les conditions pour pouvoir accéder au revenu d'intégration. Il sera également important d'avoir un focus sur l'aide alimentaire. Les demandes augmentent et un subside du fédéral nous aidera à répondre à cette augmentation.

Comme déjà mentionné, le partenariat sera également poursuivi avec la société Comensia en vue de développer une antenne sociale dans le quartier de la Cité Moderne, conformément à la déclaration de politique générale.

La cellule logement accompagnera les demandeurs dans leur recherche de logement adapté à leur situation et à leurs moyens financiers. La convention signée avec la société de logements sociaux active sur le territoire de Berchem-Ste-Agathe permet l'attribution d'un certain nombre de logements sociaux aux usagers du CPAS qui se retrouvent en recherche active de logement.

Le CPAS a mis en place un logement collectif pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. Ce logement est opérationnel et accueille constamment 12 personnes. Ceci permet de répondre aux demandes lorsque des personnes se retrouvent sans logement en raison d'un sinistre ou d'une expulsion, sans devoir prévoir un renvoi à l'hôtel lorsque les centres d'accueil sont au complet.

	2015	2016	2017	2018*	2019	2020 MB2 BW	2021B
72 REDISTRIBUTION- HERVERDELING	4.697.265	6.127.223	7.036.526	7.255.085	7.679.363	7.812.324	7.955.024
autres aides	366.525	983.935	688.004	634.163	762.358	794.824	749.904
frais med etc	164.147	193.756	244.475	317.821	210.426	240.000	230.000
Ris-eris	4.145.923	4.514.764	5.605.151	5.752.746	5.986.023	5.980.580	5.974.000
subsidé	20.670	51.601	55.267	37.503	29.001	26.600	26.600
Cotisation responsabilisation (et divers)		383.166	443.628	512.852	691.555	770.320	974.520
61 TRANSFERTS- OVERDRACHT	4.336.238	5.209.177	5.669.691	6.012.094	6.570.253	6.687.411	6.891.487
frais med etc	132.643	164.251	47.635	194.346	106.921	78.750	102.250
Ris-eris	3.334.361	4.066.724	4.768.144	4.803.992	5.282.583	5.321.727	5.188.050
subsidé	869.235	978.202	853.912	1.013.756	1.180.749	1.286.934	1.601.187

4. Maison de Repos

Le CPAS a inauguré en octobre 2015 la nouvelle résidence Val des Fleurs. Toutes les démarches sont entreprises pour optimiser la gestion de cette maison de repos et de soins afin d'obtenir un résultat financier raisonnable pour une institution publique qui se veut d'abord et avant tout accessible aux berchemois ou à leurs ayants droits en besoin d'hébergement.

L'occupation de la nouvelle MRS sera de 120 lits (occupation à 95%).

Une attention sera soutenue de sorte que les priorités d'accès fixées par le conseil soient respectées, et notamment que l'accessibilité financière puisse être garantie de manière absolue pour les personnes moins favorisées. Une baisse des recettes est envisagée suite à la crise covid-19.

Par ailleurs, une indexation du prix journalier sera envisagée.

Un budget est également prévu pour le projet TukTuk, projet qui permet aux personnes âgées de se déplacer dans la commune en vélo, accompagnés d'un bénévole.

Comme déjà dit également, des investissements importants seront faits afin de garantir aux membres de notre personnel l'accès à tous les moyens de protection nécessaires, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le projet Montessori sera poursuivi. L'engagement d'une infirmière hygiéniste est également prévu afin d'optimiser les mesures d'hygiène dans la maison de repos.

